

# River stewards du Contrat de Rivière de la Lesse : ils n'ont pas chômé, malgré l'absence des kayakistes

Dinant - Ciney

JVE

Publié le 23-08-20 à 10h21 - Mis à jour le 23-08-20 à 10h36

**Leur objectif : améliorer la convivialité et le respect envers la Lesse.**



Le Contrat de Rivière de la Lesse engage depuis l'an dernier des river stewards afin d'encadrer les usagers de la rivière. Deux étudiants avaient exercé cette fonction lors du mois de juillet 2019. Jugée concluante, l'opération a été renouvelée cette année. 2 étudiants ont été engagés en juillet et 2 en août.

Depuis le début du mois, Marie Eenens et Antoine Péters sont là pour rappeler les bonnes pratiques : emporter ses déchets, respecter la quiétude et les autres usagers, ne pas faire de feu ni de barbecue.

Si la descente de la Lesse est fermée depuis quelques semaines, ils n'ont pas chômé, loin s'en faut : "Ils ont sensibilisé les touristes à la qualité de l'eau dans la zone de baignade de Houyet. Si la baignade est autorisée, il convient de prendre une douche après en avoir profité et il faut éviter d'avaler de l'eau », explique Stéphanie Dessy, coordinatrice du Contrat de Rivière de la Lesse. Ils ont aussi rappelé aux promeneurs, plus nombreux cette année, qu'une partie du site de Walzin était bel et bien privée, qu'il y a des zones Natura 2000 à proximité. Ils ont aussi rappelé aux gens qui pique-niquaient qu'ils devaient emmener leurs déchets, surtout à l'aire des Grands-Prés ou aux aiguilles de Chaleux. »

JVE